

Formation Certification de décès par les infirmiers - PP97E

 2 jours

Blended

Public concerné

Infirmier diplômé d'Etat depuis au moins 3 ans, tout mode d'exercice.
(Groupe de 12 personnes maximum)

Pré-requis

Etre diplômé depuis au moins 3 ans

Objectifs

- › Énoncer et comprendre les données de mortalité en France, en particulier en lien avec les objectifs et les finalités d'usage statistiques de ces données
- › Constater le décès
- › Réaliser un examen clinique du processus mortel
- › Remplir un certificat de décès relatif aux Décrets en vigueur
- › Décrire le cadre administratif et juridique associé à l'établissement d'un certificat de décès
- › Rédiger et transmettre le certificat de décès en format papier ou
- › Identifier les enjeux éthiques avec les familles

Contenu

- › Statistiques sur les causes de décès et examen clinique du processus mortel :
 - Statistiques de mortalité en France, objectifs et finalités
 - Constater le décès : signes positifs de mort, signes négatifs de vie
 - Examen clinique du processus mortel : le diagnostic de la mort, les différentes causes et mode de décès, définition et identification de l'obstacle médico-légal et conséquences
 - Remplissage du volet médical et retranscription fiable afin d'établir la statistique sur les causes de décès selon les règles de la classification internationale des maladies
 - Synthèse du processus morbide conduisant au décès
- › Administratif et juridique :
 - Règlementation générale
 - Remplissage du certificat de décès : volets administratif et médical au format papier ou électronique
 - Enjeux et responsabilités inhérentes à la rédaction du certificat de décès et à l'assurance professionnelle
 - Enjeux éthique avec la famille
 - Rédaction des documents annexes au certificat de décès

Informations complémentaires

MODULE ADDITIONNEL de 3 heures facultatif en distanciel afin de compléter vos retours d'expériences terrain

Méthodes pédagogiques

- › Apports théoriques
- › Cas cliniques
- › Mises en situation
- › Retours d'expérience

Intervenants

- › Infirmier diplômé d'Etat
- › Médecin légiste
- › Médecin généraliste

Évaluation des acquis

QCM dont la réussite est exigée pour valider la formation

Tarif Inter 480 € / pers.

Prochaines sessions

- > 12 et 13 mars 2026
- > 28 et 29 mai 2026

cfps@chu-clermontferrand.fr

© CFPS CHU Clermont-Ferrand